

Absolue

Produit de l'extraction aux solvants volatils, technique basée sur l'affinité de certains solvants avec les composés odorants.

Les plantes sont mises à macérer dans une cuve avec le solvant, empilées sur des plateaux, et subissent des lavages successifs, qui permettent d'entraîner les molécules odorantes. Lorsque le solvant est suffisamment chargé en principe odorant, il est décanté, distillé, puis évaporé, pour donner une concrète (pour les fleurs) ou un résinoïde (pour les autres végétaux). Les résinoïdes peuvent être utilisés tels quels, en revanche les concrètes doivent subir encore plusieurs lavages à l'alcool, des filtrages afin d'éliminer les matières cireuses, et enfin une distillation, qui donnera naissance à l'absolue.